

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de **modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cauvicourt** pour une durée de 31 jours du mardi 15 septembre 2020 9h au jeudi 15 octobre 2020 17h.

Par arrêté du 10 août 2020, le Président de la communauté de communes Cingal-Suisse Normande a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Cauvicourt.

Le projet de modification a pour objet :

- Le passage de la zone 2AU située dans le hameau du Haut-Mesnil en 1AU, la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation et la modification du règlement écrit.
- La modification du règlement écrit afin d'autoriser les équipements d'intérêt collectif et services publics en zone Nd.

Monsieur Bernard MIGNOT, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif, par décision du 12 juin 2020.

Compte tenu des mesures de sécurité sanitaire, la consultation et l'envoi d'éventuelles remarques et observations se fera de manière privilégiée à distance.

Le dossier d'enquête sera consultable et téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes <https://www.suisse-normande.com/>

Les observations pourront être déposées via l'adresse mail dédiée de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande : enquetepublique-urbanisme@cingal-suisse-normande.fr ou adressées par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie de Cauvicourt,
8 rue du Huit Mai 1945,
14190 Cauvicourt

Dans le cas où la consultation physique s'avèrerait nécessaire, chacun pourra, prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Ainsi, le projet de modification n°1 du PLU, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés :

- à la mairie de Cauvicourt, située 8 rue du Huit Mai 1945, 14190 Cauvicourt, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (le mardi 15h30 à 17h30 et le jeudi de 16h à 17h30)
- Au siège de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande, située Maison des services, 4 Rue du Docteur Gourdin, Thury-Harcourt - 14220 Le Hom, aux jours et heures habituels d'ouverture du public (le lundi, mardi, et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h).

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Cauvicourt le mardi 15 septembre 2020 de 9h à 12h, le mardi 29 septembre 2020 de 15h à 18h, le samedi 3 octobre 2020 de 9h à 12h et le jeudi 15 octobre 2020 de 14h à 17h.

Le public devra se soumettre aux mesures barrières mises en œuvre sur le lieu d'accueil du public en général et de la consultation du dossier d'enquête en particulier afin de faire face à l'épidémie de covid-19.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande, à la mairie de Cauvicourt et à la préfecture pour y être tenue, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, la modification du PLU de la commune de Cauvicourt, éventuellement modifiée pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera approuvée par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande.

Le Président

Jacky LEHUGEUR